

EDITO

41^e année,
n° 123

Janvier
Février
Mars
Avril
2022

La guerre en Ukraine, ses conséquences économiques et humaines désastreuses, ne doit pas nous faire oublier la crise sanitaire. Malgré la levée des restrictions, nous devons rester vigilants et garder les gestes barrières. Ce n'est pas encore la fin de l'épidémie.

Malgré cette conjoncture difficile, la gestion municipale se poursuit et je remercie les élus pour leur implication.

En 2022, les taux d'imposition fixés par la commune n'augmenteront pas mais les bases fixées par l'Etat augmenteront de 3,4%.

Les travaux de voirie prévus sont des travaux sécuritaires urgents pour lesquels nous avons obtenu 35 % de subvention de l'Etat. Les consultations ont été lancées.

Il s'agit de la route du Brugeot (en partie mitoyenne avec St Christophe de Double), du pont de la Route de la Forêt (mitoyenne en partie avec la route de Saint Christophe de Double) et de la première tranche des travaux de la rue de Joliberge consistant en la création d'un réseau d'eaux pluviales.

Le ruisseau de la Forêt étant classé, le pont ne pourra être réparé qu'après validation des travaux par les services de la Police de l'Eau. Soyez prudents, respectez les interdictions de passage.

L'église sera mise en lumière à l'automne. Nous pourrons ainsi admirer ses beaux vitraux.

Un Skate Park répondant à une longue attente des jeunes et à la demande du Conseil Municipal des Jeunes, sera installé au début de l'été.

Nous continuerons à veiller sur l'entretien de notre patrimoine et le bien-être de tous.

C'est avec plaisir que nous voyons la vie associative redémarrer. L'exposition artisanale a rassemblé beaucoup de visiteurs et nous espérons que la fête foraine prévue pour la Pentecôte sera un beau succès.

Merci à tous nos bénévoles du monde associatif pour leur courage et leur dévouement pour vous tous.

Faisant suite à l'élection présidentielle qui a reconduit le Président Macron, les élections Législatives sont prévues les 12 et 19 juin. Nous aurons le plaisir de vous accueillir au bureau de vote.

Espérons que ce printemps soit le symbole du renouveau et que les beaux jours qui s'annoncent nous amènent la sérénité à laquelle nous tenons tant.

Gardez votre avenir en main.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2022

- **Aménagements sécuritaires de l'avenue de la Libération** (cheminement piétons et aménagement devant les commerces)
Ce projet sera étudié en commission après réception des devis. Ces travaux pourront être subventionnés à 40% au titre des « amendes de police ».
- **Sécurisation de la route du Brugeot** : cette route, en partie mitoyenne avec Saint Christophe de Double, nécessite des travaux de reprofilage. Monsieur le Sous-Préfet a demandé à la commune de Saint Christophe de participer financièrement et par solidarité à ces travaux. Ces travaux seront prévus sur le budget 2022. Une subvention au titre de la DETR a été demandée.
- **Pont de la Forêt** : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des observations liées aux contrôles de nos ponts par le Cabinet INFRANEO, mandaté par le CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Le pont situé route de la Forêt menace de s'effondrer. La circulation a dû y être interdite. Une subvention au titre de la DETR sera demandée.
- **Installation d'un skate park** : les crédits seront inscrits au budget 2022. Des subventions ont été demandées au titre de la DETR et à l'Agence Nationale du Sport.
- **Voiries communales mitoyennes avec la commune de Saint Christophe de Double** : Après 4 réunions avec la commune de Saint Christophe de Double et une réunion de conciliation avec Monsieur le Sous-Préfet en date du 18 janvier dernier, la commune de Saint Christophe de Double refuse toujours d'accepter la mitoyenneté des routes du Brugeot et de la Forêt. Aucune entente n'ayant été trouvée, il a été proposé par la commune de Saint Christophe de Double de demander l'arbitrage du Tribunal Administratif.
- **Participations communales pour les activités scolaires 2021-2022** : Les activités piscine n'ayant pu avoir lieu, un atelier « sécurité routière en vélo » sera financé par la commune. L'école a reprogrammé son voyage scolaire sur 3 jours à l'Île d'Oléron pour les élèves du CM1 et du CM2. La commune participe aux frais à hauteur de 60 € par élève.
- Les Adjoints et Conseillers Municipaux présentent le résultat de leurs actions pour lesquelles ils ont reçu une délégation.
Mme LAUBA, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, gestion du foyer rural,
M. RIBÉRAUD, Adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments et au suivi du matériel,
M. CLASTRES, Adjoint délégué à la sécurité, à la vie municipale et au suivi des employés communaux,
Mme DUFOSSÉ, Conseillère Municipale déléguée aux ressources humaines,
M. CLAVET, Conseiller Municipal délégué à l'environnement

SÉANCE DU 1ER AVRIL 2022

- **Résultats année 2021 : Vote du Compte Administratif**
Section de fonctionnement
Résultat de l'exercice : excédent..... 44 304.42 €
Section d'investissement
Résultat de l'exercice : excédent..... 71 539.53 €
- **Vote du Compte de Gestion 2021** établi par le Receveur qui confirme nos résultats.
- **Affectation du résultat** : Considérant les résultats excédentaires en investissement, il n'y a pas lieu d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement du budget 2022.
- **Vote des taux d'imposition** : **Sur proposition de Madame le Maire, vu le contexte économique actuel, le Conseil Municipal n'a pas voté l'augmentation des taxes communales.** 34,14 % pour la taxe foncière bâtie (taux communal et départemental cumulés. 59,34 % pour la taxe foncière non bâtie.
- **Vote du budget 2022**
Un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **649 276.94 €**.
- **Les subventions au profit des associations ont été reconduites.**
- Une subvention de 10 % est demandée à la CALI pour l'installation du skate park.
- Une subvention de 14 139 € est demandée au Conseil Départemental pour les travaux de rénovation de l'étage de la mairie, l'acquisition de panneaux de voirie, l'installation d'une bouche d'incendie avenue de la Libération et l'acquisition d'extincteurs pour les bâtiments communaux.
- **Le Conseil Municipal n'a pas émis d'observation sur le projet de ferme agrivoltaïque de M. SANCIER.**
- **Approbation du Conseil Municipal sur la définition, la durée de l'aménagement du temps de travail des agents communaux**, avec avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion (durée hebdomadaire du temps de travail, modalités de la journée de solidarité, heures supplémentaires ou complémentaires...).

➔ **La mythique Pierre de Champmartin** réunit 3 communes : Eygurande Gardedeuil, la Roche Chalais et Saint Antoine sur l'Isle. Selon la légende, les seigneurs auraient eu l'habitude de festoyer autour de cette pierre qui délimitait les royaumes de l'Angoumois, du Périgord et de la Guyenne (Aquitaine). Une pierre marquée par les écussons des 3 royaumes pourrait être faite pour matérialiser cet endroit. Elle serait intégrée dans un circuit de randonnée. L'inauguration pourrait se faire lors de la journée du patrimoine. Une signalétique est à l'étude. Ces frais seraient partagés entre les trois communes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette initiative.

➔ Dans le cadre des **économies d'énergie**, douchettes et brises jets économiques et écologiques seront installés dans tous les bâtiments équipés de robinets et ce, fournis gratuitement par une entreprise dite polluante.

*Retrouvez la vie de la commune sur notre site internet www.stantoinessurlisle.fr
Comptes rendus des Conseils Municipaux dans leur intégralité, menus cantine, vie associative...*



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- ▶ De nouvelles élections auront lieu à l'automne.
- ▶ Les enfants sont heureux de voir leur projet de skate park aboutir.
- ▶ Le Conseil Municipal des Enfants participe régulièrement aux commémorations.

Commémoration du 19 mars 1962



Commémoration du 8 mai 1945



LA VIE À L'ÉCOLE



La kermesse aura lieu le vendredi 1er juillet 2022 sur le stade de Saint Antoine sur l'Isle. Nous aurons le plaisir d'accueillir les élèves de Porchères pour cette fête de fin d'année scolaire.

Les CM1 et CM2 profiteront d'un séjour à l'île d'Oléron du 18 au 20 mai 2022 à la découverte de la faune et de la flore de l'île, pendant que les **élèves du CE2 iront découvrir la ferme du Parcot**.

Nous avons à déplorer la fermeture d'une classe à Porchères, sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal. Les CE1 vont rejoindre l'école de Saint Antoine sur l'Isle.

A l'aube de la saison d'été, nous souhaitons de bonnes vacances à tous nos écoliers !

Séance de Kaplat à l'école, opération réussie !!

À LA GARDERIE, C'EST SOUVENT LA FÊTE !

À LA CANTINE, ON SE RÉGALE : repas chinois, repas mexicain, repas saveurs orientales, repas végétariens, et du **BIO** autant que possible !



et

TRAVAUX VOIRIE



- **Réfection de la route du Brugeot** sur la partie communale dans l'attente d'un accord avec la commune de Saint Christophe de Double.
- **Création d'un réseau pluvial rue de Joliberge** : ces travaux seront programmés en urgence en raison de l'état de la voie lors des intempéries. De nombreuses constructions ont vu le jour, l'aménagement de la voie est en cours d'étude.(trottoirs, voirie).
- **La réfection du pont route de la Forêt** sera programmée ultérieurement en raison des autorisations nécessaires à obtenir des services de la Police de l'Eau.
- **L'ensemble des routes fait l'objet d'un suivi régulier pour un entretien avec de l'enrobé à froid.**
- Divers panneaux de signalisation ont été achetés.

Ces travaux sont subventionnés au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux et au titre du Fond Départemental d'Aide à l'Equipeement des Communes.

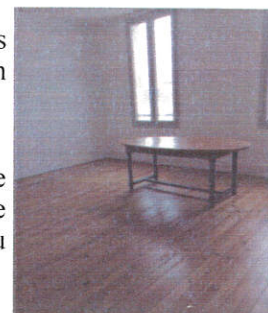
AUTRES TRAVAUX

RÉFECTION DE L'ÉTAGE DE LA MAIRIE

Les sols, murs, plafonds et parquets ont été rénovés. Les peintures ont été faites par les employés communaux. Deux salles d'archives pour la mairie et pour l'école, deux salles de réunion peuvent être agréablement utilisées.

INSTALLATION D'UN SKATE PARK

Le skate park sera installé avant l'été. Le matériel répond aux normes de sécurité et de bruits. Nous avons bénéficié d'une subvention au titre de la DETR. Une subvention a été demandée au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et l'Agence Nationale du Sport.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un point lumineux supplémentaire sera installé rue de Jamayau.

L'éclairage public va être étendu sur rue des Jardins et rue de Joliberge là où de nouvelles constructions ont vu le jour.

Les vitraux de l'église vont être mis en valeur par la mise en lumière de l'intérieur de l'église.

Le poste de commande de la rue de la Marne va être remplacé.

L'extension électrique de la rue des Jardins est prévue.

Ces travaux sont subventionnés par le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde et le Syndicat Intercommunal d'Électrification à hauteur de 80 %.

DEFENSE INCENDIE

* acquisition d'extincteurs pour les bâtiments communaux.

* remplacement de la borne incendie avenue de la Libération

ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LA CANTINE

Un four vapeur a été commandé pour la cantine. Cette acquisition est subventionnée à 80 % par l'Etat.

INFOS MAIRIE



12 et 19 juin 2022

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h

Si vous souhaitez voter par procuration, faites rapidement votre demande auprès de la Gendarmerie ou sur **www.maprocuration.gouv.fr**

Vous devez vous munir du numéro d'électeur national de la personne à qui vous donnez procuration, qu'elle soit inscrite sur la même liste que vous ou pas.

QUEL EST LE ROLE DU DEPUTE ?

Les Députés composent l'Assemblée Nationale créée le 17 juin 1789. Ils sont élus dans le cadre d'une circonscription.

Ils sont le **relais des acteurs socio-professionnels, des entreprises, des fédérations, des associations mais aussi des particuliers de leur circonscription auprès des services de l'Etat.** Ils participent au travail législatif et au travail de contrôle du gouvernement.

Chaque loi est examinée tour à tour par l'Assemblée Nationale et le Sénat afin de se mettre d'accord sur un texte identique. En cas de désaccord, le Gouvernement peut demander le dernier mot à l'Assemblée Nationale.

OPÉRATION « TRANQUILITÉ VACANCES », CE QU'IL FAUT SAVOIR,

Si vous vous absentez longtemps pendant les vacances, à votre demande, les unités de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Coutras.

Quelques incontournables avant de partir :

- Évitez les signes révélant votre absence : courrier qui déborde de la boîte aux lettres, répondeur téléphonique indiquant votre absence...
- Fermer correctement portes et volets.
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre habitation, dissimuler les biens attrayants.
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs.
- Demandez à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à votre domicile lors de votre absence.

Votre brigade

Horaires :

Lundi au samedi : 09h00 – 12h00
14h00 – 17h00

Tél : (+33) 05 57 48 42 20

mail :

cob.coutras@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ENTRETIEN DES BERGES DU RUISSEAU DE BARTEBRUNE

Votre propriété borde le ruisseau de Bartebrune ?

L'entretien des berges vous incombe.



Cet **entretien** doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau.

Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.



NOUVEAU !

Un **container à vêtements** a été installé place des sports – Avenue de la Libération à côté du container à verre.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22 AVRIL 2016

Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Les samedi de 9h00 à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



RAPPEL

**LES INCINÉRATIONS
demeurent rigoureusement interdites
en toutes saisons**



Depuis le 1er janvier 2022, les parents et assistants maternels sont soumis à une **nouvelle convention collective**. Les principales évolutions concernent essentiellement l'élaboration, l'exécution et la fin du contrat de travail. Le Relais Petite Enfance accompagne les parents dans toutes leurs démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle.

Aurélien BEAUFILS, animatrice de notre secteur, organise deux réunions d'information, les **Samedi 14 mai 2022 de 9H30 à 11H30** ou le **Mardi 17 mai 2022 de 19h à 21h**

Afin d'organiser au mieux cette rencontre, vous êtes invités à vous inscrire dès que possible : Relais-coutras@lacali.fr ou 06 27 55 62 88

ATTENTION AUX DÉPÔTS SAUVAGES



VIDÉO PROTECTION

Des caméras de chasse vont prochainement être installées sur la commune pour lutter contre les dépôts sauvages.

Rappelons que le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers. Vous devez être muni d'une carte d'accès délivrée par le SMICVAL (demande accessible sur leur site ou en mairie).

Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes jusqu'à 1500 € avec confiscation du véhicule.



DES ACTIVITÉS POUR LES SÉNIORS (à partir de 55 ans)

En adoptant des comportements sains et adaptés à son âge, on augmente sensiblement sa capacité à rester en forme plus longtemps.

L'ASEPT développe des ateliers thématique ouverts aux retraités :

Accompagnement numérique, nutrition, bien-être, sommeil, yoga du rire, escape game....

Au foyer rural, tous les jeudis, un groupe d'une dizaine de personnes participe à un atelier mémoire et ce, dans la bonne humeur !

Si vous êtes intéressés par ces actions gratuites menées par l'ASEPT, faites-vous connaître à la mairie.



Association Santé Éducation
et Prévention sur les Territoires

LA VIE ASSOCIATIVE



DU COTÉ DE CHEZ TOINE

En cette fin de semaine du 1^{er} mai, marquée par le beau temps, nos artisans d'art nous ont encore fait rêver. Et pendant que certains se rêvaient en Gaston LAGAFFE, beaucoup avaient envie de sourire et de se rencontrer après deux ans d'interruption de nos festivités. Les Elus des communes voisines (St Médard, St Seurin, les Peintures) et notre Conseillère Départementale Michelle LACOSTE nous ont fait le plaisir de nous rendre visite au vernissage. Merci à eux.



Mais déjà il faut penser à l'avenir et donc le **5 novembre** inscrivez sur vos carnets :

Soirée Théâtre avec la troupe Osmose. D'autres manifestations sont dans le viseur et je ne parle pas là, de politique.

Pour l'heure rendez-vous pour le feu d'artifice de la pentecôte.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

PÊCHE

Samedi 26 Mars des pêcheurs bénévoles locaux ont réalisé un entretien et nettoyage des berges entre l'écluse et le pont. Une initiative remarquable au profit de tous qui méritent d'être encouragés à l'avenir.

* **Samedi 14 Mai** un nouveau nettoyage des berges de l'Isle sera effectué avec la pause des toilettes sèches au bord de la rivière

* **Samedi 3 septembre** un cours float-tube est organisé sur la rivière. Si vous souhaitez plus de renseignements, merci de **contacter ce numéro 06.45.17.24.47**

Dans le cadre national de **La Fête de la Pêche le dimanche 05 juin à Cousseau sur « l'étang de La Petite Font »** tout le monde pourra exceptionnellement pêcher sans carte ce jour-là. Une bonne occasion de venir découvrir ce plaisir et de rencontrer les pêcheurs locaux qui seront de bons conseils. **Chaque enfant des écoles recevra une invitation pour participer gratuitement aux animations, l'occasion de passer un superbe moment en famille.**

Vous pouvez toujours prendre vos cartes de pêche chez nos dépositaires habituels que nous remercions : le secrétariat de mairie de St Antoine et Chez Jumeau à Camps. Il vous suffira de remplir une fiche et votre carte vous sera renvoyée sous 4 jours environ ou directement par Internet sur le site www.cartedepeche.fr avec impression immédiate.

La Perche de l'Isle vous souhaite de prendre beaucoup de plaisirs en profitant de la bonne saison.

Le Président, Fabien BERRY

ST ANTOINE FAIT LA FETE



Après en avoir été privés pendant ces années de pandémie, nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter le programme de notre fête locale, les 4, 5 et 6 juin 2022.

Si vous souhaitez vous associer à notre association pour la vie de notre village, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Faites vous connaître à la mairie.

Nous vous espérons nombreux !

La Présidente, Valérie AUDEGOND

GYMNASTIQUE

Une saison 2021-2022 en demi-teinte, nous espérons fédérer d'autres adhérents et adhérentes pour le mois de septembre.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité bienfaitrice après ces deux années moroses, notre club, nos animateurs toujours à votre écoute et toutes les adhérentes et adhérents.

Vous pouvez nous contacter :

Danièle DUCHER 06 20 70 94 53

Simone BEZIER 06 15 16 18 89

Josette MACHUT 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER

PÉTANQUE

Le club de pétanque reprend ses activités.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou participer aux concours amicaux, n'hésitez pas à nous contacter ou venir sur le terrain le 12 mai prochain.

Le Président, Robert BANIZETTE
06 22 85 53 36

LA CLEF DES CHAMPS

Avec l'arrivée des beaux jours, nous sommes heureux de nous retrouver pour des sorties à la journée en plus des randonnées habituelles :

- ◇ **21 mai** : St Etienne de Puycorbier (24) avec visite du mémorial de la Résistance. Départ 14h.
- ◇ **29 mai** : St Trojan à l'Ile d'Oléron. Départ à 7h en bus. Retour vers 19h.
- ◇ **5 juin** : journée randonnée à Molières (24)
- ◇ **18 juin** : journée randonnée à EYMET (24)
- ◇ **3 juillet** : journée randonnées à La Rochebeaucourt (24) avec visite du patrimoine
- ◇ **26 juin** : journée à Petit Palais (33) avec repas de fin de saison au restaurant

Contacts : Gabi 05 57 46 08 12 -Liliane 05 57 49 73 20
Flo 05 57 49 57 19

Le Président, Gabriel ALARCON

ECURIES DE LOGERIE

PONEY CLUB - CENTRE EQUESTRE



Pour toute information :
Aurélië LUCBERNET
06 22 33 57 64

Saint Antoine fait la fête
4, 5 et 6 juin 2022
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

DIMANCHE 5 JUIN
À 20h45
Au cœur de la fête
Spectacle familial de
magie, illusionniste

Lundi 6 juin
VIDE GRENIER
07 86 76 29 39

Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice musical

Restauration sur place
Food truck sucré salé

Fête foraine Samedi, Dimanche et Lundi

Vide Grenier

LES FILOUS DE L'ISLE



Nous organisons un LOTO le

SAMEDI 11 JUIN 2022 à 20h45 au
foyer rural
de SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

avec tombola enfant gratuite pour tout enfant présent.

Les Filous de l'Isle organisent également la



des deux écoles du RPI
le **VENDREDI 1ER JUILLET 2022**
sur le **stade municipal de ST ANTOINE S/ISLE**
Pesée du jambon, spectacle, jeux, buvette,
restauration rapide...

Rappelons que les bénéficiaires de notre association participent au financement des activités de l'école.
Merci par avance de votre participation !

La Présidente, Sabrina GADEAUD



FOOTBALL



L'équipe a réussi à se maintenir en 3° division district. Vous êtes motivés ? Venez nous rejoindre et nous encourager sur le stade !

Le Président, Alexandre ANGIBAUD
06 69 17 22 49



Saint Antoine sur l'Isle

ARTISANS

COMMERÇANTS

Vincent MILLET
Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

Julien AITHOCINE
Multiservice, bricolage, petits travaux
170 rue de Logerie
06 70 56 88 88

Naji EL GOURCH
Parquetiste, revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

Mickaël GADEAUD
Pose de menuiseries
36 rue de Jamayau
06 60 74 23 89

Rémy LANEEL
Electricité
98 rue de Joliberge
07 64 41 88 77

SARL MC² Fabien ESTEVE
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE Nathalie
170 avenue de la libération
170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

Frédéric BERTONECHE
Entretien espaces verts
602 rue de Jamayau
06 21 71 37 50

MECABASTOU
Réparations mécaniques
Agricole, PL, automobiles
Sébastien LARUE
534 route de la Double
06 84 24 50 53

Boutique d'Apithérapie
« chez les Abeilles »
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
534 route de la Double
06 77 89 99 58

Réflexologue—praticienne REIKI
Nathalie NOURRISSON
602 rue de Jamayau ou à domicile
06 15 70 45 37

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre—maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

SOMOTRA
Gilbert HORRUT
Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 787 65

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier, méchoui
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

LA FERME DE JULIE
Elevage de moutons d'Ouessant
1212 route de la Double

Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal-jeux loto
relais Crédit Agricole
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Pascal HORRU
Vente de lait fermier
2280 route de la Double
06 85 29 09 33

Alexandre THIOT
Apiculteur
Organisateur et accompagnateur de voyages
07 61 05 79 36 www.vivez-cuba.fr

INDUSTRIES

ARRI Mécanique de précision
32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

AGENTS IMMOBILIERS

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59

INFIRMIÈRES LIBERALES

Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

Auréli BEAUFILS
05 57 69 64 72

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
07 50 23 97 28

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07 85 35 32 03

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

FC ST ANTOINE / SECTION FOOT LOISIRS : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)
Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 (N.LUCBERNET)
Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)
Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)
Les Petits Filous de l'Isle : 06 99 61 05 39 S. GADEAUD

Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)
La Clef des Champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)
ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FEREOLE)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERMÉ	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERMÉ	13h30 18h00	13h30 17h30	FERMÉ



La Maison pour Tous
Point lecture/cyber
625 rue de Verdun

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinesurlisle.fr—site internet : www.stantoinesurlisle.fr
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous

Mairie
648 rue de Verdun